



Responsable technique  
du comité d'entreprise:  
Moers Thierry

COMPTE-RENDU CEPPT SNCB DU 30 SEPTEMBRE 2021

## Compte-rendu CEPPT SNCB du 30 septembre 2021

### 1. Approbation du PV du comité du 24/6/2021 (2021BCE007) et du 2/9/2021 (2021BCE008)

### 2. Diversité et inclusion : All different – all PROS (2021BCE537)

La direction nous a présenté les résultats de la campagne "All different, all PROS".



Il y a quelques années, la SNCB a ouvert ses postes aux travailleurs issus des pays de l'Union Européenne. Vu les difficultés de l'entreprise à recruter, nous avons demandé à la direction si elle avait l'intention d'ouvrir les postes aux travailleurs de nationalités étrangères.

► La direction nous répond qu'il y a des difficultés avec les équivalences des diplômes pour les pays hors UE mais le point sera peut-être abordé lors de la suite du projet.

### 3. Campagne Safety (2021BCE538)

La SNCB va lancer une nouvelle campagne de sensibilisation sur le thème de la sécurité au travail. **Le thème choisi est @SafeTogether.** Nous avons rappelé que les agents avec peu d'expérience étaient plus sujets aux accidents de travail et qu'il fallait avant toute chose mettre l'accent sur la sécurité au travail au niveau de la formation de base. Nous constatons que durant celle-ci l'accent est trop souvent mis sur la ponctualité et/ou le contrôle des titres de transport mais pas assez sur la sécurité des travailleurs. Nous signalons aussi qu'une campagne de sensibilisation ne doit pas se limiter à un mailing et des affiches.

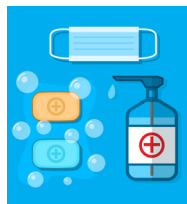
#### La campagne doit faire partie intégrante de la formation.

La CGSP est satisfaite que la direction veuille s'appuyer sur l'expérience des anciens et sur le transfert du savoir mais il serait peut-être utile de former ces "mentors" ou ces "parrains" à l'importance de leur expérience concernant la sécurité.



**Nous tenons à rappeler que la sécurité doit être une priorité absolue.**

### 4. Postes de conduites : - Directives sur la procédure de nettoyage, - Date de remise en service de l'intercirculation des AM96



Nous avons demandé à la direction s'il y avait eu des modifications concernant la politique de nettoyage et de désinfection des postes de conduites.

► D'après la direction, il n'y a pas eu de modification et ceux-ci doivent toujours être nettoyés et désinfectés au moins une fois par jour.

[cheminots@cgsp.be](mailto:cheminots@cgsp.be)

[www.cheminots.be](http://www.cheminots.be)



Parole de cheminots

Concernant l'intercirculation dans les AM96, c'est une demande BPT de laisser les postes de conduites dépliés pour éviter les manipulations. Une analyse de risque va être effectuée pour recommencer à replier les postes de conduite et ainsi permettre à nouveau l'intercirculation.

► La direction nous demande de communiquer les trains avec poste de conduite non nettoyés.

## 5. Accidents du travail 2021 (2021BCE539)



Le CP a présenté les chiffres pour le mois de septembre 2021. Il y a une légère diminution du nombre d'accidents du travail en septembre, mais le nombre d'accidents du travail chez Securail et dans l'accompagnement continue d'être inquiétant.

## 6. Bien-être mental (2021BCE540)

La direction nous présente un PowerPoint concernant le stress et la résilience au travail. Nous avons exprimé notre colère sur un point concernant le "bien-être mental" pour que l'accent soit mis presque exclusivement sur la résilience et les ressources personnelles de l'agents pour gérer le stress. **Il nous semble aussi "délicat" de parler de qualité de vie, de l'importance du sommeil et de manger à des heures régulières, au personnel qui travaille en pause ou avec des horaires irréguliers.**

Pour nous, il faut en priorité s'en prendre aux sources du stress, c'est à dire les horaires qui ne sont pas respectés, les bulletins travaux de dernières minutes, les congés refusés, le matériel qui ne fonctionne pas comme il faudrait, ... La "résilience" et les "ressources personnelles" ont leur limite.

► La direction nous répond que c'est une plateforme sur l'intraweb et qu'il s'agit d'un des outils pour améliorer le stress au travail mais que ce n'est en aucun cas un plan d'action pour la SNCB en tant que tel. Cette plateforme sera présentée dans les différents CPPT locaux.

## 7. Toilettes à bord :

- Remise en service des toilettes côté poste de conduite<sup>1</sup> des AM80.

- Situation des premiers départs sans WC n'est pas conforme la directive du bien-être au niveau des travailleurs. Quid position de la médecine et du conseiller en prévention ?

- Propreté durant le parcours



Le CP rappelle, tout comme au mois de février 2021, que le personnel de bord doit toujours avoir un WC à disposition. Or, une note datant du 2/11/2020 "Directives relatives Covid19 aux installations sanitaires de nos trains" stipulent qu'un train ne sera pas supprimé en cours de journée s'il n'y pas de WC. Nous demandons que cette note soit adaptée. Une rame sans WC doit être remplacée et réparée afin que le personnel de bord puisse disposer d'un WC à bord.

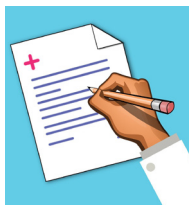
► Le point sera rediscuté lors du prochain CEPPT.

Il n'est pas prévu de remettre en service les WC côté PC1 des Breaks.

## 8. Suivi des recommandations de la commission d'enquête parlementaire concernant l'accident à Buizingen (2021BCE541)

Présentation de la direction des chiffres et tableaux

## 9. Certification / assermentation des agents / Visite médicale bien-être



La direction va se renseigner sur les obligations légales concernant les formations trimestrielles au niveau de l'accompagnement mais un groupe de travail a lieu pour le moment pour "réfléchir" au "new way of learning" parce qu'ils considèrent que la méthode actuelle n'offre pas assez de souplesse pour transmettre les informations.

► Le point sera rediscuté lors du prochain CEPPT.

### Concernant les visites médicales, nous rappelons que chaque agent doit passer chez IDEWE:

- Tous les 3 ans pour la visite médicale recertificative
- Tous les 2 ans pour la visite médicale de bien-être
- L'année où il n'y a pas de visite médicale bien-être ou recertificative, l'agent doit passer chez IDEWE pour visite médicale "ciblée"

Chaque agent devrait donc passer au moins une fois par an par la médecine du travail.

La direction de BPT nous présente les chiffres. Sur environ 2700 accompagnateurs de train, moins de 1500 agents devraient avoir passé leur visite médicale en 2021. Soit un peu plus de la moitié. Pourtant, l'année 2021 était "meilleure" (enfin, moins mauvaise) que l'année 2020. Nous pouvons aussi constater que le Covid n'y est pour rien, vu que l'année 2019 était catastrophique avec un peu plus de 900 agents en ordre de visite médicale.

Nous rappelons que les visites médicales de bien-être sont une obligation légale de l'employeur. Nous constatons aussi, que lorsqu'il est question de convoquer des agents qui ne contrôlent pas assez de cartes Mobib ou qui ne remplissent pas assez l'application "couting", la direction est plus prompte à réagir. Devons-nous à nouveau faire appel à l'inspection du travail ?

## 10. Politique de l'entreprise concernant les trottinettes électriques à bord des trains

De plus en plus de voyageurs embarquent avec une trottinette électrique à bord des trains. La réglementation commerciale parle de trottinettes mais n'est pas adaptée aux trottinettes électriques qui sont beaucoup plus encombrantes. Ce manque de clarté est source de tension et de conflit à bord du train. Les voyageurs considèrent qu'ils ont le droit de transporter gratuitement leur trottinette mais les autres voyageurs et le personnel doivent souvent enjamber les trottinettes qui sont dans le chemin.

► La direction nous répond qu'un groupe de travail a été mis sur pied avec BMS et BPT pour éclaircir ce genre de point. Ils nous tiendront informé.

## 11. Organisations secouristes : agents Securail et autres intervenants



Les agents de Securail sont formés comme secouristes, il y a une analyse qui est en train d'être faite. Des agents demandent des sacs à dos plus conformes en cas d'intervention. La demande pour tous le personnel SNCB est plus difficile. Il y a des secouristes qui doivent être disponibles pour le reste du personnel, ça ne peut pas être Securail pour tout le personnel.

## 12. Réunion groupe de travail 6SE

Les réunions du groupe de travail 6SE vont enfin pouvoir reprendre. Pour rappel, nous demandons des nouvelles de ces réunions depuis 2018...

► La direction nous demande d'envoyer le nom des représentants pour nos organisations syndicales pour le groupe 6SE qui aura lieu le 21 octobre après-midi.

Nous rappelons que notre organisation a déjà communiqué nos deux représentants à savoir Nicky Masscheleyn et Thierry Moers.

### 13. Passer en revue le tableau d'actions

Nous demandons à ce que le point concernant l'OCC reste ouvert.  
En effet, plusieurs points n'ont pas encore été résolus.

### 14. Informatique : accès à la réglementation pour l'accompagnement de train et temps de mise en ordre pour des problèmes IT

► La direction admet qu'il est inadmissible d'attendre 4 mois pour avoir accès à la réglementation et souhaite que tous les problèmes liés à ça soient remontés.



Faites-nous parvenir vos questions, remarques et points à soumettre au CEPPT via vos délégués et permanents

### La délégation du comité d'entreprise PPT SNCB

#### Les élus effectifs :



#### Les élus suppléants :

